Document généré le 17 mai 2025 03:17

Anthropologie et Sociétés

Mourad Djebabla-Brun, *Se souvenir de la Grande Guerre : la mémoire plurielle de 14-18 au Québec*. Montréal, vlb éditeur, 2004, 181 p., photogr., bibliogr.

Philippe Lorenzo

Volume 30, numéro 3, 2006

La culture sensible
Sensing Culture
La cultura sensible

URI : https://id.erudit.org/iderudit/014944ar
DOI : https://doi.org/10.7202/014944ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)
1703-7921 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Lorenzo, P. (2006). Compte rendu de [Mourad Djebabla-Brun, *Se souvenir de la Grande Guerre : la mémoire plurielle de 14-18 au Québec.* Montréal, vlb éditeur, 2004, 181 p., photogr., bibliogr.] *Anthropologie et Sociétés*, *30*(3), 246–247. https://doi.org/10.7202/014944ar

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Mourad Djebabla-Brun, *Se souvenir de la Grande Guerre : la mémoire plurielle de 14-18 au Québec.* Montréal, vlb éditeur, 2004, 181 p., photogr., bibliogr.

La presse locale picarde (France) s'en est fait l'écho : pour la première fois, la célébration de l'armistice du 11 novembre 1918 en la clairière de Compiègne s'est tenue en présence d'un ministre en exercice d'un autre État, en l'occurrence « la Québécoise Monique Gagnon-Tremblay, chargée des relations internationales et de la francophonie » (*Courrier Picard*, 12 novembre 2006).

À la lecture de l'ouvrage de Mourad Djebabla-Brun, la visite de courtoisie entre « cousins » prend une tout autre couleur. Car en s'interrogeant sur la célébration de l'armistice de la Première Guerre mondiale au Québec, l'auteur nous invite à la construction d'un mythe politique. Ou, plus exactement, de mythes, car c'est bien le pluriel qu'il faut employer, comme le souligne le sous-titre de son ouvrage : la mémoire plurielle de 14-18 au Québec.

Trois étapes jalonnent l'utilisation du 11 novembre entre les années vingt et les années quatre-vingt-dix. Elles ont en commun la revendication nationale, politique ou culturelle, d'abord canadienne, puis québécoise.

À partir d'un travail sur la construction des monuments aux morts, de l'Histoire écrite dans ou par les manuels scolaires, et de l'utilisation de la guerre dans les œuvres littéraires, l'auteur met à jour trois instrumentalisations de l'armistice.

Pour les générations qui ont suivi la Première Guerre mondiale, célébrer le 11 novembre revient à glorifier le sacrifice des soldats canadiens pour leurs « deux mères patrie » : Grande-Bretagne et France mais aussi à célébrer l'effort de guerre du Canada, certes comme entité appartenant au Commonwealth et donc lié à l'Empire britannique, mais plus sûrement autour du Canada comme nation indépendante « d'un océan à l'autre », ce que l'auteur appelle aussi la « récupération œcuménique canadienne ». La guerre devient alors ce ciment national dont le Canada a besoin pour s'émanciper de la tutelle politique anglaise et acquérir son indépendance (Statut de Westminster, 1931). Dans la foulée, les Canadiens français mettent en exergue la participation québécoise à la guerre et valorisent l'action du 22e régiment, seul bataillon francophone.

Les deuxième et troisième mémoires sont propres au Québec.

La deuxième, qui émerge dans les années trente par le biais des manuels scolaires et des œuvres littéraires, serait plutôt une contre-mémoire, en ce sens qu'elle s'intéresse non aux faits de guerre, mais à la vie au Québec durant la guerre et où elle définit l'opposition à la conscription (1917-1918) et les émeutes de 1918 à Québec comme l'opposition des Québécois au gouvernement canadien. Les réfractaires deviennent alors les « véritables » héros de la guerre, tout comme ils sont les hérauts de la survie de la culture des Canadiens français au Canada.

Enfin, la troisième mémoire, élaborée à partir des années soixante et portée par les élites politiques et intellectuelles des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, accapare l'armistice dans une volonté d'émancipation québécoise, comme le gouvernement canadien l'avait fait à la fin de la guerre. Les conscrits réfractaires québécois sont alors l'emblème du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes dans un environnement géopolitique de décolonisation. Et Djebabla-Brun conclut : « […] la mémoire n'est jamais fixe […] elle interprète le passé en fonction d'enjeux sociopolitiques et idéologiques propres à son temps et à la génération qui les porte […] Les morts sont ainsi les instruments des vivants et contrôler son passé revient à chercher à contrôler son avenir » (p. 152).

Dès lors, la reprise de la célébration de l'armistice par le gouvernement québécois – abandonnée durant la décennie 1985-1994 – y compris en Europe, servirait le projet politique de reconnaissance d'un Québec libre et souverain. À tout le moins d'une nation québécoise au sein d'un Canada uni.

Philippe Lorenzo (pl-ors@oban.u-picardie.fr)
Université de Picardie
39, rue Jules Verne
80440 Boves
France

Luís R. Cardoso de Oliveira, *Droit légal et insulte morale. Dilemmes de la citoyenneté au Brésil, au Québec et aux États-Unis*. Traduit du portugais brésilien par Elizabeth Maria Speller Trajano et revu par Ana Maria dos Santos Franco Teles, Collection Américana. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, 164 p., bibliogr.

Étrange tribu vue du Brésil que ces irréductibles Québécois qui ont produit la plupart des Premiers ministres de la fédération canadienne au cours des dernières décennies, mais qui persistent à réclamer plus d'autonomie et de reconnaissance de la part d'un pays du G8 reconnu par l'Organisation des Nations Unies comme offrant à ses citoyens une des meilleures qualités de vie au monde. Inspiré par la philosophie politique de Charles Taylor, Jürgen Habermas, Hans Gadamer et de Peter Strawson, entre autres, ce livre de l'ethnologue brésilien Luís Roberto Cardoso de Oliveira tente de cerner le « noyau du problème » des droits de citoyenneté en montrant que leur reconnaissance ne peut et ne doit pas reposer uniquement sur des bases légales et constitutionnelles. Le présent ouvrage est un recueil d'articles écrits entre 1997 et 1999, d'abord paru au Brésil en 2002. Il comporte certaines répétitions, quasi inévitables dans ce genre de publication, mais qui, heureusement, n'entachent pas la qualité de l'ensemble.

Un des intérêts de cette contribution est d'offrir une réflexion originale au sujet de la médiation possible entre les identités collectives et les droits de citoyenneté en contexte démocratique. Les droits de citoyenneté sont conçus comme devant présenter « un équilibre raisonnable entre les principes de justice et de solidarité, entre le *respect* des droits […] de l'individu et la *considération* envers la personne ou l'identité du citoyen » (p. 138). L'absence d'équilibre se traduit par un déficit de citoyenneté, notion qui apparaît ici comme un intéressant outil d'analyse. Ainsi, au Brésil, une préoccupation démesurée et sélective pour la considération se traduit par une difficulté à respecter les droits civils fondamentaux des citoyens « qui ne sont pas vus comme dignes d'une attention spéciale » (*ibid.*). En contraste, aux États-Unis, l'auteur note une difficulté à reconnaître la singularité de l'individu en contexte d'interactions sociales, ce qui entraîne une absence de considération pour les insultes à l'honneur ou à la dignité de la personne. Le cas du Québec au sein de la fédération canadienne apparaît comme « une demande légitime de reconnaissance, dont la négation est ressentie comme un *acte de déconsidération* ou comme une insulte morale » (p. 139).